

CARTE POUR LE DROIT
AUX TRANSPORTS

Le droit de se déplacer est un droit fondamental. La plupart des chômeurs et des travailleurs précaires n'ont pas les moyens d'acheter des titres de transport. Il ne saurait y avoir de vrai service public qui ne soit accessible à tous. Le titulaire de cette carte s'engage à ne plus l'utiliser dès que des mesures seront prises pour que chacun ait accès aux transports en commun.

AC!

Agir ensemble contre le chômage
42, rue d'Avron 75020 Paris
tel: 01 43 73 36 57/fax: 01 43 73 00 03
ac@ras.eu.org

CARTE POUR LE DROIT
AUX TRANSPORTS

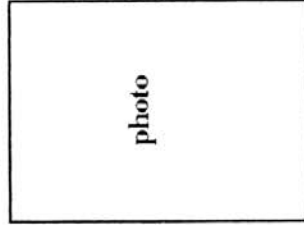
Le droit de se déplacer est un droit fondamental. La plupart des chômeurs et des travailleurs précaires n'ont pas les moyens d'acheter des titres de transport. Il ne saurait y avoir de vrai service public qui ne soit accessible à tous. Le titulaire de cette carte s'engage à ne plus l'utiliser dès que des mesures seront prises pour que chacun ait accès aux transports en commun.

AC!

Agir ensemble contre le chômage
42, rue d'Avron 75020 Paris
tel: 01 43 73 36 57/fax: 01 43 73 00 03
ac@ras.eu.org

Carte pour le droit aux transports

Nom :
Prénom :
né(e) le : à :
Adresse :



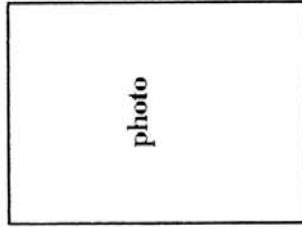
Signature
du titulaire :

AC!

Carte n°
valable en :

Carte pour le droit aux transports

Nom :
Prénom :
né(e) le : à :
Adresse :



Signature
du titulaire :

AC!

Carte n°
valable en :